



Aide aux activités sportives et culturelles 2024

- **Population concernée :**

L'aide aux activités sportives et culturelles s'adresse aux ouvriers droit, ayants droit conjoint et enfant de 0 à 26 ans (nés entre le 31/08/1998 et le 01/09/2024).

- **Date d'ouverture de l'aide :**

Les demandes d'aides sont à réaliser du **1^{er} septembre au 31 décembre 2024**.

- **Date limite de demande de l'aide :**

Le 31 décembre 2024

Au-delà, toute demande sera refusée.

- **Activités concernées :**

Cette aide s'applique pour toute adhésion, inscription à un club, une association, une école (musique, danse, chant...), MJC, bibliothèque, médiathèque.

- **Montant de l'aide :**

Participation de la CMCAS de 30€ à 50 € selon votre coefficient social, dans la limite des dépenses engagées pour une activité sportive ou culturelle. Une aide par an par bénéficiaire, sur présentation d'un justificatif d'adhésion (facture ou attestation) et selon la grille de coefficient sociaux ci-dessous :

- Pour les coefficients sociaux **inférieurs ou égaux à 8 000 : 50€**
- Pour les coefficients **de 8 001 à 20 000 : 40€**
- Pour les coefficients **supérieurs à 20 000 : 30€**

Nouveauté

L'aide est désormais ouverte aux adhérents des sections du Club Omnisport.

- **Validation et attribution :**

Complétez le formulaire joint et renvoyez-le à l'adresse mail : cmcas-395aideauxactivites@asmeg.org

accompagné des justificatifs obligatoires : **Attestation Activ et justificatif d'adhésion indiquant le montant réglé.**

Seules les demandes complètes seront traitées. Le traitement se fera par ordre d'arrivée et dans la limite du budget alloué.

Pour tout coefficient social non mis à jour, il vous sera versé l'aide minimum.

Attention : Avant de transmettre votre demande, merci de vérifier votre RIB dans l'espace Activ sur ccas.fr et de les mettre à jour si nécessaire.

- **Règlement de l'aide :**

Il est effectué par virement bancaire uniquement.



Aide aux activités sportives et culturelles 2024

À REMPLIR PAR L'AGENT - DATE LIMITE DE LA DEMANDE : 31.12.2024

Nom et Prénom de l'ouvrant droit :
Adresse :
.....
NIA : SLVie :

Nom et Prénom du bénéficiaire :
Date de naissance du bénéficiaire:
Activité pratiquée :
Date de la demande : Signature de l'ouvrant droit :

Je certifie ne pas avoir demandé plus d'une aide annuelle par bénéficiaire et par année

Montant de la participation de la CMCAS : **30€ à 50€ selon coefficient social, dans la limite des dépenses pour une activité sportive ou culturelle.**

Le présent document est à compléter et à renvoyer à l'adresse mail :

cmcas-395aideauxactivites@asmeg.org accompagné obligatoirement des documents suivants :

- **Un RIB**
- **Votre Attestation Activ**
- **Un justificatif d'adhésion (facture, attestation, ...)**

Seules les demandes complètes pourront être traitées. Le traitement se fera par ordre d'arrivée et dans la limite du budget alloué.

PARTIE RÉSERVÉE À LA CMCAS

Date, tampon et visa de la CMCAS
Vérification du RIB